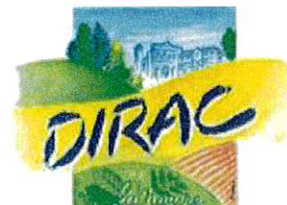


EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR Prefecture

016-211601208-20211215-D202183-DE
Reçu le 20/12/2021
Publié le 20/12/2021

délibération :
D_2021_8_3

L' an deux mille vingt et un, le mercredi 15 décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de Madame TERRADE Anne Marie, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Date de convocation du : 09 Décembre 2021

Présents : 13

Présents : Madame BLAINEAU Chantal, Madame DESCLAUX Cécile, Monsieur GRENIER Patrick, Madame TERRADE Anne Marie, Madame SCHWARTZWEBER Christine, Madame ROULAUD Amandine, Monsieur GOUYGOU Dominique, Madame DUBOIS-DUMÉE Isabelle, Madame PRUDHOMME Cécile, Madame MONTEGU Bénédicte, Monsieur MOREAU Yannick, Madame LANOË-MALIVERT Véronique, Monsieur DOUET Anthony

Votants : 15

Objet : Aménagement du bâtiment de l'ancienne carrosserie en 3 espaces distincts : plan de financement et demandes de subventions

Pouvoirs :

Monsieur TRANCHET Jean-Pierre a donné pouvoir à Madame MONTEGU Bénédicte
Monsieur BOSSARD Jean Paul a donné pouvoir à Madame TERRADE Anne Marie

Absent(s) : Monsieur GAUTIER Laurent, Monsieur MORA Vincent, Madame CORBIN Manitaritiana

Excusé(s) : Monsieur TRANCHET Jean-Pierre, Monsieur BOSSARD Jean Paul , Monsieur SARRAT Rémi

Secrétaire de Séance : Madame Chantal BLAINEAU

Madame le maire propose que l'ancienne carrosserie située rue du bourg soit aménagée en trois espaces distincts : un salon de coiffure, une salle communale et un local de stockage.

Madame le Maire propose de nommer le SPL GAMA comme maître d'ouvrage de l'opération consistant à l'aménagement de ce local.

Madame le Maire propose le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES		
Nature des dépenses	MONTANTS HT	Type de financement	Montants HT	%
Travaux Salon de coiffure	77 000,0 €	Département - Soutien aux communes rurales en faveur des services marchands	30 000.00 €	11.41%
Travaux Salle Communale + Stockage	137 000.00 €	LEADER	16 200.00 €	6.16 %
MOE	21 500,00 €	Etat	134 800.00 €	51,25%
SPS	2 000,00 €			
CT	3 000,00 €	Département - SIL	14 000,00 €	5,32%
Etude complémentaire	3 000,00 €	Fonds de concours - GrandAngoulême	15 400.00 €	6.00 %
Travaux divers	5 000,00 €			
Publication	1 500,00 €	Autofinancement	52 600,00 €	20%
Rémunération GAMA	13 000,00 €			
TOTAL	263 000,00 €	TOTAL	263 000,00 €	100%

AR Prefecture

016-211601208-20211215-D202183-DE

Reçu le 20/12/2021

Publié le 20/12/2021

Madame le Maire demande à son Conseil Municipal

- D'approuver le projet d'aménagement de l'ancienne carrosserie en 3 espaces distincts,
- De nommer la SPL GAMA maître d'ouvrage pour cette opération,
- D'approuver le plan de financement proposé ci-dessus,
- De l'autoriser à solliciter l'ensemble des subventions auprès des services de l'Etat, de la Région, du Département, de GrandAngoulême et tout autre organisme,
- De l'autoriser à signer l'ensemble des documents relatifs à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 11 voix pour et 4 abstentions :

APPROUVE le projet d'aménagement de l'ancienne carrosserie en 3 espaces distincts,

DÉCIDE DE NOMMER la SPL GAMA maître d'ouvrage pour cette opération,

APPROUVE le plan de financement proposé ci-dessus,

AUTORISE Madame le Maire à solliciter l'ensemble des subventions auprès des services de l'Etat, de la Région, du Département, de GrandAngoulême et tout autre organisme,

AUTORISE Madame le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à ce dossier.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 4

Madame le Maire
Anne-Marie TERRADE

Emis le 15/12/2021, transmis en préfecture et rendu
exécutoire le 20/12/2021

